

**Arrêté sur les opérations mécaniques lourdes dans les milieux naturels du 13 avril 2005**  
**Formulaire de demande d'autorisation/dérogation**

**a. Informations sur le requérant**

Nom: \_\_\_\_\_ No d'exploitation: \_\_\_\_\_  
 Prénom: \_\_\_\_\_  
 Adresse: \_\_\_\_\_  
 Code postal et localité: \_\_\_\_\_  
 No de téléphone: \_\_\_\_\_ No de mobile: \_\_\_\_\_  
 E-mail: \_\_\_\_\_

**b. Informations sur la parcelle (remplir plusieurs formulaires si plusieurs parcelles)**

No du cadastre: \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_  
 Lieu-dit: \_\_\_\_\_  
 Coordonnées au 1:25'000 X \_\_\_\_\_ Y \_\_\_\_\_  
 Surface de la parcelle \_\_\_\_\_ ares Utilisation actuelle Code OFAG \_\_\_\_\_  
 selon formulaire A

**c. Opération nécessitant:**

	No		No	oui/non
L'abattage d'arbres	1	<input type="text"/> nb	L'élimination de "têtes de chat"	6 <input type="text"/> o/n
L'élimination de souches	2	<input type="text"/> nb	L'élimination de roches	7 <input type="text"/> o/n
L'élimination de haies et bosquets 1)	3	<input type="text"/> ares	L'aplanissement	8 <input type="text"/> o/n
Suppression de murs de pierres sèches 1)	4	<input type="text"/> m	Nivellement de plus de 50 cm	9 <input type="text"/> o/n
La suppression de murgier	5	<input type="text"/> m2	Comblement de dolines 1)	10 <input type="text"/> o/n
Autre		_____		

La végétation sera-t-elle détruite avant l'intervention (herbicide) ?  o/n

**d. Surface concernée par les travaux**

Têtes de chat : Travail ponctuel (4 m2 par élément) nombre  surface  ares  
 Roches et bancs de roches : Travail par bandes longueur X largeur surface  ares  
 Aplanissement surface  ares

1) Arrêté concernant la protection des haies, des bosquets, des murs de pierres sèches et des dolines; le formulaire de demande de dérogation peut être obtenu au secrétariat 032/889 67 61 ou est disponible sur le site Internet ([www.ne.ch/SFFN](http://www.ne.ch/SFFN) sous nature, démarches administratives).

e. **Outil prévu pour les travaux**

(cocher)

Girobroyeur (casse cailloux)

Marteau (Montabert)

Pelle rétro

Autre : .....


Toute opération réalisée avec des machines qui ne font pas partie de l'équipement agricole standard est considérée comme opération mécanique lourde, et est par conséquent soumise à l'arrêté

f. **Utilisation de la parcelle après intervention**

Code OFAG

g. **Plan à joindre à la présente demande**, le plan doit mentionner précisément :

- le pourtour de la parcelle concernée, selon point b.
- la localisation précise des différents éléments sur lesquels l'intervention est prévue, avec les numéros d'éléments, selon point c.

h. **Contacts préalables:** (CNAV, SAGR, Commune, Forestier, autre)

Nom de la personne

Autre

i. **Motivation:** Veuillez expliquer les raisons de la demande d'intervention

---

---

---

---

j. **Flore**

En cas de présence de flore de qualité Niveau 2 selon l'OPD et/ou d'espèces protégées, le plan doit mentionner et localiser les secteurs qui sont concernés par la demande selon point d.

Si nécessaire, la CNAV ou une autre personne autorisée peut procéder à l'expertise.

k. **Entreprise prévue pour la réalisation des travaux et date prévue**

Date de la demande:

Le requérant

Signature

Nom et signature valant accord du propriétaire (si pas requérant)

Nom(s)

Le(s) propriétaire (s)

Signature

Remarques

---

---

Date de réception (laisser vide):

**Le formulaire doit être envoyé à l'adresse suivante jusqu'au 31 mai :**

(pour un traitement de la demande dans l'année en cours)

**Service de la faune, des forêts et de la nature, rue du Premier-Mars 11, 2108 Couvet**